



Communiqué de presse
Paris, le 6 décembre 2011

AVENANT AU CONTRAT DE LIQUIDITE

La société MERCIALYS a décidé d'effectuer un retrait partiel de 3 400 000 (trois millions quatre cent mille) euros, portant de 11 400 000 euros à 8 000 000 euros le montant des apports affectés au contrat de liquidité MERCIALYS signé le 14 Février 2006 avec Oddo Corporate Finance.